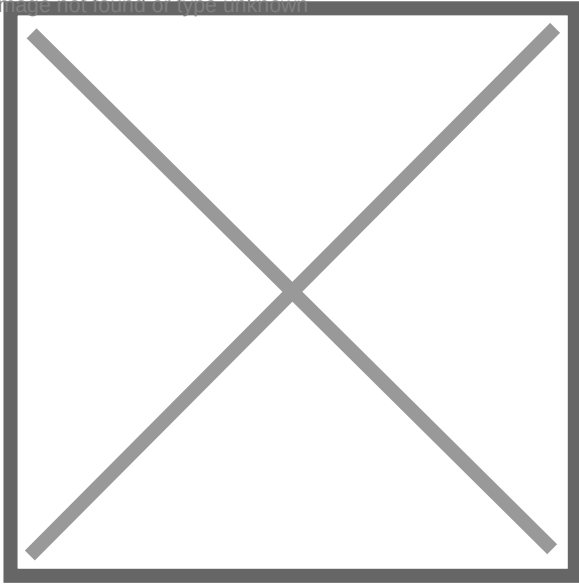


Image not found or type unknown



Licenciment et contrat de travail

Par **cervera**, le **19/04/2008** à **10:53**

j'ai un contrat de travail de 80H /mois depuis le 17 décembre rn ce monsieur m'a fait le contrat pour travailler chez sa voisine.rnor elle est tombée malade fin janvier ,et elle est décédée le 17 mars.rnce monsieur ne m'a pas encore licencié, doit -il me payer jusqu'à la date de licenciement